

Séance du CM -

Nombre de conseillers :

en exercice : 5 -cinq-

Absent excusé : 1 -un-

convocation :

2 mars 2026

publication en une page

contrôle de légalité :

DEPOT PREFECTURE

**EXTRAIT du REGISTRE des
du Conseil Municipal de Coustouges**

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 066-216600619-20260309-20260903002-DE



Le neuf mars deux mille vingt-six à dix heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Coustouges se sont réunis dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de M. Garrigue Michel, Maire de Coustouges
Étaient présents outre le Maire sus nommé
MM les conseillers municipaux : MIRALLES Richard, IGLESIAS Marc, ANRIGO Michel, BECK Martine,
Absent excusé : MIRALLES Richard
A été nommée secrétaire : BECK Martine
Les membre du Conseil Municipal de la commune de Coustouges, formant la majorité des membres pour pouvoir valablement délibérer, sur l'objet suivant :

Approbation du PV de la réunion du 9 février 2026

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 février 2026 transmis aux membres du conseil municipal avant la présente réunion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

➤ APPROUVE le procès-verbal de la séance du 9 février 2026.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Michel Garrigue, Maire de Coustouges

*Les membres présents ont signé le registre des délibérations.
Copie certifiée conforme, faite en Mairie, le neuf mars deux mille vingt-six*